

Quelle pression les ennemis de l'autonomie provinciale pourraient exercer sur un lieutenant-gouverneur faible, égoïste ?

Les conservateurs disaient que la démission de Letellier était la consécration de la responsabilité ministérielle, et serait une leçon pour les lieutenants-gouverneurs qui draieraient démettre injustement leurs ministres.

Mais pourquoi chercher le remède, en pareil cas, dans un milieu si dangereux, lorsqu'on peut le trouver chez soi, en s'adressant à la Chambre, à l'électorat de la province ?